

# PROGRAMME DU CONGRÈS DE L'IDRRIM

2-3-4 octobre 2012  
Eurexpo LYON



Conjointement au Salon



EXPOSITION DES MATÉRIELS  
MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS  
ET TECHNOLOGIES  
POUR LES RUES - ROUTES  
AUTOROUTES ET LA VILLE

02 > 04 OCTOBRE - LYON EUREXPO

CONGRÈS DE  
L'IDRRIM  
Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

Jusqu'à **30%** de  
**REDUCTION**  
avant le 31 mai 2012

## Les infrastructures de transports terrestres : Préserver l'existant et préparer le futur

INSCRIVEZ-VOUS SUR : [www.interroute-ville.com](http://www.interroute-ville.com)



Partenaires :



# Sommaire

- 2 Remerciements
- 3 Les conférences en un coup d'oeil
- 4 Editos
- 5
- 6 Le programme du congrès
- 10
- 11 Zoom sur Interoute & Ville 2012
- 12 Informations pratiques
- 14 Bulletin d'inscription

## Remerciements

Aux Comités Scientifique et d'Organisation



À tous les experts (conférenciers) qui se sont impliqués et les partenaires.

Journée **1** Mardi 2 octobre 2012

9h00

ARRIVÉE

11h00

10h30

OUVERTURE DU SALON  
INTERROUTE & VILLE

11h30

11h30

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE  
DU CONGRÈS

Discours d'introduction par Gérard COLLOMB  
ou son représentant  
Discours du Vice Président de l'IDRRIM Eric LE GUERN  
Discours du Past Président de l'IDRRIM  
Jean Louis MARCHAND  
Bilan des comités opérationnels de l'IDRRIM  
Marc TASSONE

12h40

SALLE  
A+B  
SALLE

12h40 > 14h00

SALON ET REPAS

1 • Pourquoi entretenir un patrimoine d'infrastructure de transport

SALLE  
A  
B

14h00 > 14h35

Le point de vue économique

14h35 > 14h50

SALON ET PAUSE

2 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine chaussées / voirie

SALLE  
A

14h50 > 15h15

2-1. Les outils et méthodes d'évaluation  
(S. Wasner CETE Med + Mr X Vectra)

15h15 > 15h45

2-2. Programmation de l'entretien des chaussées  
a. L'exemple du réseau routier national non concédé  
(JJ Perol DIT + Mr X DIR)

15h45 > 16h15

b. L'exemple d'un réseau autoroutier concédé (JL Dabert ASFA)

16h15 > 16h45

c. L'exemple d'un réseau départemental (Gilbert Marco CG 63)

16h45 > 17h15

2-3. Programmation de l'entretien de la voirie urbaine  
(Daniel Rabiller Nantes Métropole)

3 • Histoires de patrimoine

SALLE  
B

14h50 > 15h45

3-1. 200 ans de routes départementales (Eric Vantal CG 02)  
3-2. Histoire du réseau ferré français (Mr X RFF)

15h45 > 16h30

3-3. L'évolution des usages des réseaux routiers, notamment  
périurbain (Mr X Certu)

16h30 > 17h15

3-4. Fondements de l'entretien routier à la lumière de 50 ans  
de retour d'expérience (Pascal Rossigny Sétra)

17h15 > 18h30

SALON

Journée **2** Mercredi 3 octobre 2012

#### 4 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'ouvrages d'art

SALLE A	9h00 > 9h45	4-1. Outils et méthodes à disposition (Laurent Labourie Cete NP - Jean Marc Tarrieu Sétra - Mr X privé) 4-2. La programmation de l'entretien (PM Auduin Dubreuil CG 17 et Hervé Guérard ASF)
	9h50 > 10h15	4-3. La gestion d'un patrimoine par l'approche "risques" (Bruno Gérard Sétra)

#### 5 • Facteurs d'endommagements des chaussées

SALLE B	9h00 > 9h30	5-1. Les mécanismes de comportement et d'endommagement pris en compte dans les méthodes de dimensionnement (par ex fatigue)
	9h30 > 10h15	5-2. Les autres facteurs d'endommagement, leurs impacts, leur prise en compte (par ex l'étanchéité de surface) 5-3. Exemple de prise en compte de la valeur résiduelle d'une chaussée endommagée pour le dimensionnement de son renforcement

10h15 > 11h00 **SALON ET PAUSE**

#### 6 • Techniques d'entretien et de réparation d'un patrimoine d'ouvrages d'art

SALLE A	11h00 > 11h45	6-1. Fonctionnement et endommagement des ouvrages d'art (Jean Michel Lacombe Sétra) 6-2. Les guides STRRES sur l'entretien des ouvrages d'art (Christian Tridon - Daniel Poineau)
	11h50 > 12h15	6-3. Les techniques de réparation des ouvrages courants et leurs derniers développements (C. Tourneur Freyssinet)

#### 7 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'équipements et de dépendances

SALLE B	11h00 > 11h45	7-1. Dépendances vertes et bleues 7-2. Équipements de sécurité
	11h50 > 12h15	7-3. Matériels et techniques

12h15 > 14h00 **SALON ET REPAS**

#### 8 • Techniques d'entretien des chaussées routières (1/2)

SALLE A	14h00 > 14h15	8-1. Bilan de la CEV à mi 2012 (Jean Pascal Biard Sétra)
	14h15 > 14h45	8-2. Le Recyclage la ressource en matériaux, l'adaptation du matériel, les techniques
	14h45 > 15h15	8-3. Les enrobés tièdes les grands principes, les techniques, la prescription et les retours d'expérience

#### 9 • Techniques d'entretien des voiries et espaces publics

SALLE B	14h00 > 14h35	9-1. La réduction de la gêne à l'usager et les chantiers furtifs : (D. Miet et N. Louvet)
	14h40 > 15h15	9-2. Exemples de techniques employées en milieu urbain : Pierres naturelles (JP Chritory), Asphalte (F. Loup) Béton qualitatifs F. Gratesolle

SALLE A 15h15 > 16h00 **SESSION SPÉCIALE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROGRAMME TRACC**

#### 10 • Techniques d'entretien des chaussées routières (2/2)

SALLE A	16h00 > 16h35	10-1. Les techniques à l'émulsion de bitume ESU et ECF Référentiel technique - panorama des techniques - prescription
	16h40 > 17h15	10-2. Les chaussées béton : Référentiel technique - panorama des techniques

#### 11 • Construire sans détruire ? Les nouvelles responsabilités pour la gestion de l'espace urbain et des réseaux

SALLE B	16h00 > 16h45	11-1. Évolution de la réglementation des travaux à proximité des réseaux (Benoit Hannard DGITM) 11-2. L'approche des entreprises de travaux publics (Mr X entreprise Y région lyonnaise)
	16h50 > 17h15	11-3. Les impacts pour les collectivités et les gestionnaires de réseaux (E. Lemarchand Lille Métropole)

17h15 > 18h30 **SALON**

Journée **3** Jeudi 4 octobre 2012

#### 12 • Les infrastructures routières du futur

SALLE A	9h00 > 9h45	12-1. Des pistes pour un nouvel usage (Henri Van Damme Ifsttar) 12-2. Les revêtements de chaussées à longue durée vie (F. De Larrard Lafarge - Ferhat Hammoum Ifsttar)
	9h50 > 10h15	12-3. Des exemples concrets de nouvelles technologies (JY Blanchard Cofiroute - Philippe Hornych Ifsttar - Mr X entreprise Y)

#### 13 • Services de transports intelligents

SALLE B	9h00 > 9h35	13-1. Les évolutions conceptuelles (Martial Chevreuil Egis) 13-2. Les enjeux pour les politiques publiques de mobilité et de sécurité (Xavier Delache Sétra - Mr X Certu)
	9h40 > 10h15	13-3. De la directive ITS à un projet de plan national ? (Guy Le Coz CG22)

10h15 > 11h00 **SALON ET PAUSE**

#### 14 • Concevoir des plateformes de TCSP de demain, fiables, de qualité et durables

SALLE A	11h00 > 11h45	14-1. Enjeux, exigences et contraintes auxquelles les plateformes de TCSP doivent répondre (Egis) 14-2. L'adaptation des infrastructures en sites propres aux différents contextes urbains et financiers (S. Rabuel Nantes)
	11h50 > 12h15	14-3. Innovations technologiques et techniques pour une conception et une gestion intelligentes des plateformes de TCSP et des voies ferrées

#### 15 • Équipements et dépendances du futur

SALLE B	11h00 > 11h35	15-1. Les nouvelles technologies - Borne recharge électrique (S.Ammoun Modulawatt) - gestion des vitesses - Système coopératifs (L.Simon CETE IdF)
	11h40 > 12h15	15-2. Les évolutions des interactions homme/machine/ infrastructure - lignes routières audio-tactiles (OP.Anelli Aximum) - Guidage dynamique (B.Callabet CG44) - Signalisation dynamique (R.Bremond Ifsttar)

12h15 > 14h00 **SALON ET REPAS**

SALLE A+B

13h30

#### CONFÉRENCE DE CLÔTURE DU CONGRÈS

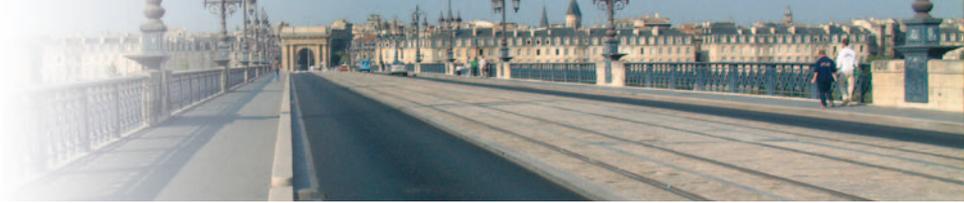
Annonce des lauréats de l'appel à projets Innovation 2012  
B.VERDON  
Remise des prix du concours IMB\*  
Yves KRATTINGER  
Table ronde conclusive  
(\*Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité)

15h00

#### CLÔTURE DU SALON

16h00

#### FIN DU SALON DÉPART



# Orbito

Les infrastructures de transport terrestres forment le support des échanges locaux, régionaux, nationaux et internationaux. La France est, et a toujours été, un pays d'échanges, et ceux-ci constituent un formidable moteur social et économique. En effet, sans eux, les territoires cessent d'être alimentés, irrigués ou se trouvent dans l'impossibilité de participer à l'économie du pays.

La France a la chance de disposer d'un réseau d'infrastructures conséquent avec 1 million de kms de routes et autoroutes, et environ 30 000 kms de voies ferrées, la plaçant en très bonne position sur l'échiquier européen et mondial, et nos concitoyens n'envisagent aucunement, dans un contexte de plus en plus mondialisé, de restreindre leurs déplacements. Il est donc primordial de "préserver" nos infrastructures si l'on veut préserver notre économie !



**" Pour dépenser mieux il apparaît indispensable de connaître les caractéristiques précises des patrimoines d'infrastructures, et ainsi de définir des stratégies pluriannuelles efficaces pour leur entretien"**

Pourtant, le contexte actuel n'est pas favorable, avec une crise économique et financière européenne, qui impacte tous les responsables politiques, et génère des changements sociétaux irréversibles.

Dans ce contexte très particulier, il importe que les décideurs, les ingénieurs, et les entreprises oeuvrent ensemble pour prendre en compte ces contraintes et ces évolutions, et trouvent des réponses aux défis posés.

Il était donc naturel que ce premier congrès de l'IDRRIM soit consacré à la préservation des patrimoines d'infrastructures existants, du diagnostic aux travaux, en passant par la programmation, les études techniques et l'innovation. Ce faisant, nous examinerons comment il est possible de coupler ce nécessaire entretien avec les technologies du futur, pour garder ce temps d'avance qui caractérise notre savoir faire français.

*Yves Krattinger  
Sénateur de Haute Saône  
Président de l'IDRRIM*

## 1 • Pourquoi entretenir un patrimoine d'infrastructure de transport ?

MODÉRATEUR



Marc TASSONE  
IDRRIM  
Directeur Général

SALLE  
ASALLE  
B

14h00 &gt; 14h35

### Le Point de vue économique

La constitution de réseaux de communication a depuis l'origine été l'oeuvre des civilisations qui souhaitent trouver ainsi les moyens de se déplacer, soit pour conquérir d'autres territoires, soit pour développer l'activité économique des pays. Leur création, lente et progressive, est donc étalée sur de longues périodes, mais leur destruction peut être beaucoup plus rapide si leur entretien n'est pas programmé à la fois sur le plan technique mais aussi financier. Cette conférence a donc pour objectif de mettre en perspective les aspects techniques et financiers de la gestion d'un patrimoine d'infrastructures, avec les notions d'économie globale et de cycle de vie.

## 2 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine de chaussées / voiries

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Éric JANOT  
CETE LYON  
Directeur du Laboratoire  
Régional d'Autun



Patrick DIENY  
Président de l'ADSTD  
Directeur Général Adjoint  
au Conseil Général du Rhône

SALLE  
A

Le maintien du niveau de service d'un réseau routier nécessite de planifier et programmer des travaux d'entretien en adéquation avec son état et les contraintes budgétaires. L'état de la chaussée se caractérise par son état structurel qui assure sa pérennité à long terme et par son état de surface assurant la sécurité et le confort des usagers. La session se propose de faire un tour d'horizon des méthodes et outils principaux d'auscultation et de programmation actuellement à la disposition des services gestionnaires de réseau. Des exemples concrets de gestion d'un réseau autoroutier, du réseau des routes nationales et d'un Conseil Général illustreront la session. Enfin, un focus sera porté sur le cas particulier des voiries en zone urbaine. En effet, de plus en plus de collectivités se dotent d'outils spécifiques d'aide à la décision qui permettent d'optimiser la programmation de l'entretien du patrimoine.

14h50 &gt; 15h15

### 2-1. Les outils et méthodes d'évaluation au service d'une gestion optimisée du patrimoine chaussées



Sébastien WASNER  
CETE Méditerranée  
Chef du Service  
Chaussées Laboratoire  
Régional d'Aix en Provence



Jean Max GILLET  
VECTRA  
Directeur du département  
Ingénierie routière

15h15 &gt; 15h45

### 2-2. Programmation de l'entretien des chaussées a. L'exemple du réseau national non concédé



Jean Jacques PEROL  
MEDDTL / DGITM /  
Direction des Infrastructures  
de Transport / Sous Direction  
de la Gestion du Réseau  
routier national et du Trafic



Pascal MARIOT  
MEDDTL/ DIR Massif Central /  
Département Politique Entretien Exploitation  
Chef du Bureau Patrimoine  
Routier et Immobilier

15h45 &gt; 16h15

### b. L'exemple d'un réseau autoroutier concédé



Jean Luc DABERT  
ASFA  
Autoroutes Paris Rhin Rhône  
Direction de l'Exploitation  
Chef du Département  
Infrastructure Environnement

16h15 &gt; 16h45

### c. L'exemple d'un réseau départemental



Gilbert MARCO  
ADSTD  
Conseil Général du Puy de Dôme  
Directeur général chargé  
des routes et des déplacements

16h45 &gt; 17h15

### 2-3. Programmation de l'entretien de la voirie urbaine



Daniel RABILLIER  
Nantes Métropole  
Responsable unité  
structure et matériaux



### 3. Histoires de patrimoines

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Bernard HALPHEN  
SETRA  
Directeur Scientifique



Jean MESQUI  
Délégué Général de l'ASFA

SALLE  
B

L'expérience passée montre à quel point les réseaux d'infrastructures ont une influence forte sur la structuration d'un territoire. Réciproquement, les secteurs à proximité des grandes voies et surtout des principaux points d'échange, sont souvent ceux qui connaissent les évolutions et les transformations les plus rapides appelant de fait à adapter les besoins en termes de déplacements et donc d'infrastructures. Cette interdépendance entre le patrimoine d'infrastructures et son environnement sera au centre de la session. Quelles évolutions dans le temps ? Quelles stratégies d'entretien, et plus largement d'adaptation, de ces réseaux dans le contexte du Grenelle de l'environnement ?

14h50 &gt; 15h45

#### 3-1. 200 ans de routes départementales



Eric VANTAL  
ADSTD  
Directeur Général Adjoint  
Conseil Général de l'Aisne

XXX  
RFF  
XXX

#### 3-2. Histoire du réseau ferré français

15h45 &gt; 16h30

#### 3-3. L'évolution des usages des réseaux routiers, notamment périurbains



Cédric ANSART  
MEDDTL / CERTU  
Département Voirie  
et Espace public  
chargé d'études



Olivier PETIOT  
MEDDTL / CERTU  
Département Voirie et Espace public  
Responsable du groupe conception  
et gestion des réseaux

16h30 &gt; 17h15

#### 3-4. Fondements de l'entretien routier à la lumière de 50 ans de retour d'expérience



Pascal ROSSIGNY  
MEDDTL / SETRA  
Directeur technique,  
Chef du Centre de la Sécurité,  
de l'Environnement et du Patrimoine

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Thierry KRETZ  
MEDDTL / SETRA  
Directeur du Centre  
Technique des Ouvrages d'Art



Didier BRAZILLIER  
MEDDTL  
Directeur de l'Ingénierie  
DIR Centre Est

### 4. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'ouvrages d'art

SALLE  
A

Les exigences croissantes en matière de préservation du patrimoine, de sécurité et de qualité de services aux usagers sont des préoccupations majeures pour tous les acteurs de la gestion des ouvrages d'art. Dans un contexte où le parc d'ouvrages est ancien et très important et où les budgets sont de plus en plus limités, les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires ont besoin de méthodes et d'indicateurs d'aide à la décision pour établir un programme d'intervention tenant compte des priorités techniques et socio-économiques. Cette session est l'occasion de rassembler les acteurs de la gestion des ouvrages d'art pour partager des méthodes et expériences, pour échanger sur les problèmes rencontrés, les besoins et les partenariats possibles.

9h00 &gt; 9h45

#### 4-1. Outils et Méthodes à disposition

La méthode VSC - la méthode "Lagora" - Les autres outils



Laurent LABOURIE  
MEDDTL / CETE Nord Picardie  
Chargé d'études



Jean-Marc TARRIEU  
MEDDTL / SETRA / CTOA  
Chargé d'études



Pascale DUMEZ  
IMGC  
Vice Présidente  
(Ingénierie de Maintenance  
des ouvrages de Génie Civil)

9h00 &gt; 9h45

#### 4-2. Exemples de programmation de l'entretien



À confirmer  
ADSTD  
Un responsable OA  
en Conseil Général



À confirmer  
ASFA  
Un responsable OA  
d'une société d'autoroute

9h50 &gt; 10h15

#### 4-3. La gestion d'un patrimoine d'ouvrages d'art par une approche "risques"



Bruno GERARD  
à confirmer  
OXAND  
Président

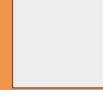


# 5 • Facteurs d'endommagement des chaussées

SALLE B

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Michel BOULET  
IFSTTAR  
Directeur scientifique délégué  
Directeur du Centre de Nantes

Jean BERTHIER

Le référentiel technique de conception de structures de chaussées repose sur la prise en compte de mécanismes de fonctionnement et d'endommagement (fatigue des couches liées, déformations permanentes des couches non liées, gel dégel) avérés et pris en compte dans la formulation des matériaux et le dimensionnement des structures et leur renforcement. Cette démarche prémunit avec succès contre ces causes essentielles de désordres. Néanmoins des besoins d'approfondissement sont encore nécessaires, compte tenu de l'évolution des charges ou de la transposition du modèle routier vers les systèmes de transports urbains guidés, les plateformes logistiques, les chaussées aéronautiques. Par ailleurs, d'autres mécanismes de dégradation non pris en compte pas ces méthodes apparaissent : dégradation des couches de roulement en période de gel-dégel, fissuration par le haut, fonctionnement des interfaces, fonctionnement dynamique de structures... Enfin, l'évaluation pertinente de la valeur résiduelle des propriétés des chaussées endommagées constitue souvent la clé du succès de leur réhabilitation. La session vise à faire le point sur les méthodes actuelles de dimensionnement, la prise en compte de nouveaux facteurs d'endommagement et de présenter un exemple d'évaluation de propriétés résiduelles avant entretien.

9h00 > 9h30

## 5-1. Les mécanismes de comportement et d'endommagement pris en compte dans les méthodes de dimensionnement (ex : fatigue...)



Jean-Maurice BALAY  
IFSTTAR  
Département Infrastructures et Mobilité  
Directeur de recherches

9h30 > 10h15

## 5-2. Les autres facteurs d'endommagement, leurs impacts, leur prise en compte (ex : fissuration par le haut...)



Jean-Michel PIAU  
IFSTTAR  
Département Infrastructures et Mobilité  
Directeur de recherche

## 5-3. Exemple de prise en compte de la tenue à l'eau résiduelle des couches supérieures de chaussées avant entretien



Eric LAYERLE  
EUROVIA Management  
Directeur technique

# 6 • Techniques d'entretien et de réparation d'un patrimoine d'ouvrages d'art

SALLE A

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Bruno GODART  
IFSTTAR  
Chef du Département Structures et Ouvrages d'art

Christian TRIDON  
Président du STRRES  
Syndicat des Entreprises de Travaux de Réparation et Renforcement des Structures

L'état et l'aptitude au service d'un ouvrage d'art dépendent de son bon entretien. La préservation d'un patrimoine en bon état nécessite donc qu'un bon entretien courant soit réalisé et que des réparations judicieuses soient effectuées au moment opportun. Les fondamentaux du fonctionnement des ouvrages d'art seront abordés en première partie de la session pour permettre à chacun de comprendre les interactions capitales entre l'entretien et l'état de l'ouvrage. Puis un panorama des référentiels et guides techniques existants, dont les guides du STRRES sur la réparation et le renforcement des ouvrages d'art, sera ensuite dressé. Enfin quelques techniques classiques de réparation des ouvrages d'art courants seront présentées sur la base d'exemples concrets, en insistant sur les derniers développements de ces techniques.

11h00 > 11h45

## 6-1. Fonctionnement et endommagement des ouvrages d'art



Jean-Michel LACOMBE  
SETRA  
Directeur Technique au CTOA

11h00 > 11h45

## 6-2. Les guides du STRRES sur la réparation et le renforcement des ouvrages



Christian TRIDON  
STRRES  
Président



Daniel POINEAU  
consultant

11h50 > 12h15

## 6-3. Les techniques de réparation des ouvrages courants et leurs derniers développements



Christian TOURNEUR  
FREYSSINET  
Directeur scientifique



## 7 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'équipements et dépendances

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Michel ROTAT  
ADSTD  
DGA au Conseil Général  
de l'Eure et Loir



Yves ROBICHON  
MEDDTL / DGIMT / Direction  
des Infrastructures de Transport  
Chef de la Mission d'Appui  
du Réseau Routier National

SALLE  
B

Au-delà de la chaussée, les dépendances et les équipements de la route sont des éléments importants du patrimoine routier. Instrument de sécurité routière, image de la route, révélateur du niveau de service, ils représentent un enjeu important pour le gestionnaire du patrimoine routier. L'évolution des techniques, et des pratiques d'une part, la demande sociale et l'évolution dans la prise en compte des risques d'autre part, sont telles que ce domaine est aujourd'hui en pleine évolution.

Cette session va permettre d'aborder le problème de l'entretien des dépendances bleues et vertes d'une part, des équipements de la route fixe, mobile, dynamique d'autre part, et enfin d'approcher ce sujet sous l'angle du développement durable.

11h00 &gt; 16h45

### 7-1. Évaluation et programmation

Présentation d'un diagnostic sur l'état des équipements et dépendances dans le département de l'Essonne. Mise en place d'une programmation de l'entretien.



Mme SAGNIER  
Société Technologies Nouvelles



Mr GONSON  
Conseil général 91

### 7-2. L'entretien des dépendances vertes

L'évolution du matériel et de sa normalisation sont à prendre en compte pour déterminer les objectifs d'entretien. Les possibilités de réponse de la profession aux exigences du gestionnaire de voirie.



M. BACHMANN  
CISMA  
Noremat



à confirmer  
CG

11h50 &gt; 12h15

### 7-3. L'entretien des dépendances bleues

Un exemple de démarche d'entretien et de maintenance des dépendances bleues d'un domaine routier national.



à confirmer  
MEDDTL



à confirmer  
Entreprise

### 7-4. L'entretien et la maintenance des équipements de la route

L'entretien et la maintenance des équipements de la route, que ceux-ci soient fixes, mobiles, dynamiques. Niveau de maintenance, risques caractéristiques de l'entretien de ce patrimoine.



à confirmer  
CG ou DIR



Guy NEUHAUS  
Eurovia

## 8 • Techniques d'entretien des chaussées routières (première partie)

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT

Michel LEROY  
USIRF  
Directrice des Affaires  
Techniques

Thierry GENESTAR  
USIRF  
Directeur Général de COLAS France

SALLE  
A

Les techniques d'entretien, de rénovation et de construction des espaces circulés : routes et voiries urbaines s'adaptent pour préserver notre environnement. Cette session présentera d'une part l'actualité du respect des engagements signés le 25 mars 2009 par les entreprises de construction routière et de terrassement, le Ministère de l'Ecologie et les Conseils Généraux en particulier en ce qui concerne le recyclage et la diminution des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation des enrobés tièdes. Un cadre normatif, un déploiement plus large de ces techniques s'appuient désormais sur de nombreux retours d'expérience. Des guides techniques IDRRIM en cours de finalisation vont donner les clés de la prescription pour l'ensemble de l'offre des entreprises pour réussir vos chantiers.

14h00 > 14h15

### 8-1. Bilan de la Convention d'Engagement Volontaire au bout de trois ans



Jean Pascal BIARD  
SETRA  
Responsable du Département  
des Partenariats et de l'Innovation

14h15 > 14h45

### 8-2. Le Recyclage

#### La ressource en matériaux



Ivan DROUADINE  
UNPG / SNPGR

#### L'adaptation du matériel : du faible au très fort taux



Thierry de SARS  
CISMA  
À confirmer

#### Les solutions techniques, les retours d'expérience et la prescription



Jean-Luc GAUTIER  
USIRF/COLAS  
À confirmer



Cécile GIACOBI  
ASFA/ASF  
À confirmer

14h45 > 15h15

### 8-3. Les enrobés tièdes

#### Les grands principes, les techniques, la prescription et les retours d'expérience

La prise en compte des enjeux liés au développement durable par la communauté routière s'est notamment traduite par la possibilité d'utiliser des produits bitumineux tièdes dans le cadre de politiques routières à moindre empreinte environnementale. À l'origine procédés d'entreprises disposant aujourd'hui d'un cadre normatif, le déploiement plus large de la technique des enrobés tièdes passe à l'avenir par la prescription technique appuyée sur les nombreux retours d'expériences qui ont mis en évidence les domaines et les précautions d'emploi. Un guide d'utilisation dédié aux enrobés tièdes, est actuellement en cours d'élaboration, en vue de donner les clefs nécessaires à la garantie du même niveau de qualité que pour leurs homologues à chaud dont ils constituent l'évolution naturelle.

#### Les grands principes



Didier CARRE  
GPB  
Directeur

#### Panorama des techniques et retours d'expériences



Francois CHAIGNON  
USIRF - groupe COLAS SA  
Directeur Technique Routes



Laurent LASCROUX  
ADSTD / CG 31  
Direction de la Voirie  
Responsable du Pôle  
"Techniques de la Chaussée"

## Présentation des résultats du projet TRACC (Techniques Routières Adaptées au Changement Climatique)

SALLE  
A

Le Grenelle de l'environnement a mis en exergue la nécessité d'intégrer les problématiques de préservation des ressources non renouvelables, de l'économie d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, et cela à chaque fois que l'on intervient sur l'infrastructure linéaire que ce soit en entretien, en exploitation ou en construction. Un projet de recherche européen réunissant le Sud-Ouest de la France, l'Espagne et le Portugal a permis d'aboutir à un catalogue de recommandations techniques, baptisé Techniques Routières Adaptées au Changement Climatique (TRACC). Les chantiers de référence ainsi que le logiciel TRACC EXPERT d'aide au choix des différentes techniques vous seront présentés et discutés lors de cette intersession.

15h15 > 16h00



**Arnaud MAZARS**  
MEDDTL  
CETE Sud Ouest- DALET



**Nicolas PEZAS**  
ADTSD  
DGA Conseil Général  
de la Gironde



**Laurent LASCROUX**  
ADSTD  
CG31 Direction de la Voirie  
Responsable du Pôle Techniques  
de la Chaussée

## 9 • Techniques d'entretien des voiries et espaces publics

SALLE  
B

La session mettra en perspective la complexité du milieu urbain en terme de multiplicité des acteurs de ses territoires en chantier permanents, avec les derniers développements pour de meilleures organisations et pratiques d'entretien. Les présentations et discussions se nourriront de résultats inédits de la recherche d'une ainsi que de pratiques professionnelles codifiées dans une littérature technique récente.

Une première partie sera dédiée aux résultats opérationnels du projet de recherche "FURET" (Chantiersfurtifs urbains), assortis d'un focus particulier sur l'acceptabilité sociale des chantiers et les modalités d'action pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises. La deuxième partie, à vocation plus technique, traitera de l'entretien des voiries et espaces publics en pierre naturelle, en asphalte, et en béton qualitatif, toutes techniques qui concourent à la signature d'urbanité des espaces publics et dont l'entretien doit être pris en compte dès la conception.

Présidée par un représentant de la maîtrise d'ouvrage, la session permettra à la profession, aux chercheurs et aux praticiens de mettre en commun leurs avancées et les retours d'expérience validés.

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



**Jean Pierre CHRISTORY**  
Consultant



**Guy BEURIER**  
AITF / Direction de la Voirie  
LILLE METROPOLE  
Chef de Service Grandes  
Infrastructures

14h00 > 14h35

### 9-1. La réduction de la gêne à l'utilisateur, les chantiersfurtifs

Le projet de recherche FURET (Chantiersfurtifs urbains) :  
Quels résultats pour quelles pratiques ?



**David MIET**  
CETE Ile de France  
Chargé d'études

L'acceptabilité sociale des chantiersurbains :  
Quelles attentes et quelles solutions ?



**Nicolas LOUVET**  
Directeur du Cabinet 6T  
Bureau de recherche

14h40 > 15h15

### 9-2. Exemples de techniques déployées en milieu urbain

L'entretien des revêtements en pierre naturelles



**Jean Pierre CHRISTORY**

L'entretien des revêtements en asphalte



**Frédéric LOUP**  
Office des Asphaltes  
Eiffage TP, Chef de projet  
Recherche et Développement

L'entretien des revêtements en béton qualitatifs :  
Quelles solutions pérennes et esthétiques



**Frédéric GRATESOLLE**  
SPECBEA  
président du Comité Technique  
SPECBEA/EIFFAGE TP

## 10 • Techniques d'entretien des chaussées routières (deuxième partie)

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Michel LEROY  
USIRF  
Directrice des Affaires  
Techniques



Jean Claude ROFFÉ  
SFERB  
Président

SALLE  
A

Les techniques d'entretien, de rénovation et de construction des espaces circulés : routes et voiries urbaines s'adaptent pour préserver notre environnement. Cette session présentera les techniques d'enduits superficiels et enrobés coulés à froid bien adaptées à la préservation du patrimoine ainsi que les solutions "béton" avec l'ambition de présenter l'actualité de l'offre des entreprises. Le point de l'actualité sur les référentiels normatifs, techniques et contractuels associés à la présentation de l'ensemble de ces techniques et complétés par les retours d'expérience et les méthodes de prescriptions vous permettront de tout savoir pour réussir vos chantiers.

16h00 > 16h35

### 10-1. Les techniques à l'émulsion de bitume ESU et ECF :

Référentiels technique,  
normatif et contractuel



Lionel ODIE  
MEDDTL / CETE  
de l'OUEST - LR St Brieuc

Panorama des techniques



Luc VALERY  
USIRF / EIFPAGE TP  
Directeur technique régional Sud-Ouest

La prescription dans les appels  
d'offre et les retours d'expérience



Loïc DAUNAY  
ADSTD / CG22  
À confirmer

16h40 > 17h15

### 10-2. Les chaussées en béton

Référentiel technique



Joseph ABDO  
CIMBETON  
Directeur techniques Routes

Référentiels normatif  
et contractuel



Jean-Marc POTIER  
SNBPE  
Directeur technique

Panorama des technique  
et retours d'expérience



Christophe CHEVALIER  
SPECBEA / Groupe NGE  
Directeur technique d'AGILIS

## 11 • DT / DICT les nouvelles responsabilités pour la gestion de l'espace urbain et des réseaux

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Stéphane HEINRICH  
CNFPT / INSET Montpellier  
Responsable du pôle  
de compétences  
"Infrastructures et Réseaux"



Gérard LIOT  
AMF  
Maire d'Aussac-Vadalle (16)  
Rapporteur du groupe  
e-administration de l'AMF

SALLE  
B

Une réflexion a été initiée depuis quelques années afin d'améliorer la prévention de l'endommagement des réseaux. Ses résultats ont été intégrés dans le Grenelle de l'Environnement et dans les textes régissant la sécurité des travaux à proximité des réseaux. Parmi les évolutions les plus notables : la refonte des formulaires DR/DICT et la création d'un Guichet Unique avec, à partir de juillet 2012, entrée en vigueur du décret "anti-endommagement" et consultation obligatoire du téléservice.

La session abordera l'ensemble des évolutions en cours et leurs conséquences en matière de responsabilité et d'organisation pour les gestionnaires de l'espace public, les maîtres d'ouvrages, les exploitants et les entreprises de travaux publics.

16h00 > 16h45

### 11-1. Évolution de la réglementation des travaux à proximité des réseaux



Benoît HANNARD  
ISCI  
Chargé de mission

### 11-2. Les impacts pour les collectivités et les gestionnaires de réseaux



Erwan LEMARCHAND  
AITF / LILLE Métropole  
Directeur technique

16h50 > 17h15

### 11-3. L'approche des entreprises de travaux publics



XXXX  
représentant de la FRTP Rhône Alpes  
XXXXXXXXXX

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT

## 12 • Les Infrastructures routières du futur



Chantal de la ROCHE  
IFSTTAR  
Responsable de projet route  
de 5<sup>e</sup> génération



Yves KRATTINGER  
ADF  
Président de l'IDRRIM, Sénateur,  
Président du Conseil Général  
de Haute Saône

SALLE  
A

L'infrastructure routière du futur devra faire face à l'accroissement prévu de trafic et prouver qu'elle constitue une infrastructure de transport capable de s'adapter à la demande de mobilité de demain, en interaction positive avec les autres modes de transport. Elle devra être capable d'intégrer les différentes technologies qui la rendront intelligente et capable de fonctionner en synergie avec les véhicules intelligents et décarbonnés qui la parcourront demain. Un autre challenge et non des moindres résidera dans sa capacité à changer son image et à montrer qu'elle peut être résiliente aux changements climatiques à venir voire à contribution environnementale positive.

La session abordera en termes de prospective les nouvelles utilisations possibles d'une infrastructure routière du futur en focalisant sur l'usage de la route en relation avec l'énergie. Un focus particulier sera fait sur des exemples concrets de technologies en émergence.

9h00 &gt; 9h45

### 12-1. Des pistes pour un nouvel usage

La route et l'électricité - un coup de foudre qui peut durer !  
Solutions actuelles et futures pour utiliser la route et ses abords pour produire de l'électricité et ou de l'énergie



Henri Van Damme  
IFSTTAR  
Directeur scientifique

### 12-2. Les revêtements de chaussée à longue durée de vie



François de LARRARD  
SFIC  
LAFARGE  
Directeur de recherche



Ferhat HAMMOUM  
IFSTTAR  
Chercheur

9h50 &gt; 10h15

### 12-3. Des exemples concrets de nouvelles technologies

La route qui s'auto diagnostique  
Suivi du comportement structurel d'une chaussée à distance  
par instrumentation interne



XXX  
ASFA  
COFIROUTE



Philippe HORNYCH  
IFSTTAR

La route qui dépollue  
Bilan des chaussées dépolluantes  
(Oxyde de titane)



XX  
Entreprise  
xx

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT

## 13 • Les nouveaux services de mobilité



Christophe LONGEPIERRE  
SYNTEC Ingénierie  
Délégué général adjoint



Bernard BASSET  
ATEC ITS France  
Président

SALLE  
B

À l'heure où la compétitivité de la France est en plein débat, les services de mobilité restent un des leviers de croissance : une diminution de 10% du temps de déplacement augmente la productivité et la production de 3%. Il est donc nécessaire d'analyser les modes de mobilité actuels pour les optimiser tout en intégrant ceux qui serviront aux générations futures.

Les échanges permettront, après avoir dressé un état des lieux de l'existant, d'aborder les évolutions conceptuelles, qu'elles soient d'ordre sociologique ou technique, puis les enjeux pour les politiques publiques. Le traitement des nouvelles évolutions et connexions entre modes de transport sera présenté au travers des enjeux et des priorités du projet de plan national ITS.

9h00 &gt; 9h35

### 13-1. Les évolutions conceptuelles



Martial CHEVREUIL  
SYNTEC EGIS  
Directeur Innovation  
et Développement



Xavier DELACHE  
SETRA  
Chef du Centre des Systèmes  
de Transport et de la Mobilité

### 13-2. Les enjeux pour les politiques publiques de mobilité et de sécurité

9h40 &gt; 10h15

### 13-3. De la Directive ITS à un projet de plan national ?



Guy LE COZ  
ADSTD  
Co président du GT ITS du Comité des Maîtres d'ouvrages routiers et Secrétaire Général  
des Services du Conseil Général des Côtes d'Armor



### 14 • Concevoir les plateformes de TCSP de demain : fiables, de qualité et durables

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Patricia ARINJAKA  
Pons Formation Conseil  
Directeur de projet

Rémi CUNIN  
SYNTEC  
Directeur Général délégué EGIS

SALLE  
A

Le Grenelle de l'environnement favorise les modes alternatifs à la voiture particulière et encourage le développement des transports collectifs en site propre (TCSP). Comment faire dans ce contexte de restriction budgétaire, de réduction de délais des réalisations et face aux exigences auxquelles les plates-formes doivent répondre ? Les TCSP constituent un champ majeur d'innovation et de recherche pour réduire les coûts, améliorer et préserver notre environnement, accroître la performance économique, faciliter la gestion du patrimoine et répondre aux exigences des usagers, personnels de chantier et riverains. Cette session sera l'occasion de faire le point et de capitaliser sur la manière dont les infrastructures s'adaptent aux exigences et contraintes puis, sur les différentes innovations techniques et technologiques.

11h00 > 11h45

#### 14-1. Enjeux, exigences et contraintes auxquelles les plateformes de TCSP doivent répondre



Jean Jacques LAURENT  
SYNTEC / SETEC TPI  
Responsable du pôle  
plateforme tramway

11h00 > 11h45

#### 14-2. L'adaptation des infrastructures en sites propres aux différents contextes urbains et financiers Une approche innovante et variée dans le cadre des projets BHNS Busway et Chronobus à Nantes



Sébastien RABUEL  
AITF  
Directeur des Investissements,  
Direction Générale des Déplacements,  
Nantes Métropole

11h50 > 12h15

#### 14-3. Innovations technologiques et techniques pour une conception et une gestion intelligentes des plateformes de TCSP et des voies ferrées



Jacques MALOD-PANISSET  
SETVF  
Directeur Technique Développement  
et Innovations, Colas Rail

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Nicolas HAUTIERE  
IFSTTAR  
Chercheur Département  
Infrastructures et Mobilité

Christophe MITRIDATI  
SER  
Aximum

### 15 • Equipements et dépendances du futur

SALLE  
B

Dans l'avenir, les équipements de la route demeureront l'interface entre le gestionnaire et les usagers. Sur les axes structurants, les unités de bord de voies fusionneront les données des capteurs de l'infrastructure avec ceux des véhicules. Les communications seront bidirectionnelles pour alimenter les systèmes d'information et permettre en retour la personnalisation de l'information trafic. En ville, elles permettront de faciliter la recharge des véhicules électriques. La signalisation explorera de nouvelles modalités d'interaction avec les usagers. Elle pourra être haptique pour éviter les accidents ou dynamique pour optimiser l'usage des voies. La session sur les équipements et dépendances du futur a pour objectif de rassembler les acteurs, professionnels, spécialistes techniques et gestionnaires, autour de cette problématique et d'en définir les tendances.

11h00 > 11h35

#### 15-1. Les nouvelles technologies

Accélérer l'adoption du véhicule électrique pour en généraliser l'usage



Samer AMMOUN  
Ingénieur R&D, Modulawatt

Gestion coopérative des vitesses



XX  
APRR

Nouvelles technologies de recueil de données trafic



Ludovic SIMON  
CETE Île de France

11h40 > 12h15

#### 15-2. Les évolutions des interactions hommes / Machines / Infrastructures

Prévention des sorties involontaires de voie par lignes routières audio-tactiles d'alerte. Premiers résultats des expérimentations sur simulateur de conduite et sur piste



Pierre ANNELI  
SER / AXIMUM  
Responsable de projet

Guidage dynamique sur le Pont de Saint-Nazaire



Bruno CAILLABET  
ADSTD  
Conseil Général  
Loire Atlantique

Signalisation dynamique à base de LEDs incluses dans la chaussée



Roland BREMOND  
IFSTTAR  
Chargé d'études





INTERROUTE ET VILLE

**EN ATTENTE TEXTE**

## INFORMATIONS PRATIQUES CONGRÈS DE L'IDRRIM

### HORAIRES D'OUVERTURE

	SALON	CONGRÈS
Mardi 2 octobre 2012	9h00 > 18h00	11h00 > 17h15
Mercredi 3 octobre 2012	9h00 > 18h00	9h00 > 17h15
Jeudi 4 octobre 2012	9h00 > 18h00	9h00 > 15h30

### POUR PARTICIPER AU CONGRÈS DE L'IDRRIM

#### Rendez-vous :

- **SUR INTERNET** : [www.interoute-ville.com](http://www.interoute-ville.com), rubrique "Congrès IDRRIM"
- **PAR COURRIER** : remplissez le formulaire d'inscription et retournez le avec votre règlement à l'adresse suivante :  
**COMEXPOSIUM / Congrès IDRRIM**  
Sophie MOUTOUCARPIN  
Immeuble le Wilson - 70, av. du Général de Gaulle - 92058 Paris la Défense Cedex - France
- **PAR FAX** : +33 (0)1 53 30 95 36
- **PAR MANDAT ADMINISTRATIF**

#### ATTENTION ! Fin des inscriptions :

- 10 sept. 2012 pour les congressistes en France.
- 3 sept. 2012 pour les congressistes hors France.

Au-delà de ses dates, inscription sur site.

ATTENTION ! Nombre de places limité

## le PASS CONGRÈS

#### PRESTATIONS INCLUSES

- Les actes de conférences sur :  
[www.interoute-ville.com](http://www.interoute-ville.com)  
en ligne à partir du 10 octobre 2012.
- L'accès à toutes les conférences.
- L'entrée permanente au salon.

Votre PASS congrès est personnel et non transmissible. Il vous sera remis à l'accueil congressistes inscrits, à Eurexpo à Lyon, le 1<sup>er</sup> octobre 2012 de 14h30 à 17h00 et les 2,3 et 4 octobre 2012 dès 8h30.

PASS valable une journée	Tarif unitaire :	Tarif unitaire après le: 31 mai 2012
1 PASS	150 € HT	170 € HT
Entre 2 et 4 PASS	135 € HT	165 € HT
5 PASS et +	125 € HT	160 € HT

Jusqu'à 30% de RÉDUCTION avant le 31 mai 2012

**Tarif spécial de 125€ HT** (avant le 31 mai 2012)  
pour les personnes travaillant pour une collectivité territoriale, dans le cadre du partenariat avec le CNFPT.

#### Votre contact :

**Sophie MOUTOUCARPIN**

Tél : +33 (0)1 76 77 14 78 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 36

[sophie.moutoucarpin@comexposium.com](mailto:sophie.moutoucarpin@comexposium.com)

### VOYAGER MOINS CHER

#### PAR TRAIN



Bénéficiez d'une **RÉDUCTION de 20%** valable pendant la manifestation pour un billet aller-retour en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classe sur le réseau national.

Fichet à demander exclusivement sur :  
[www.interoute-ville.com](http://www.interoute-ville.com) / Infos pratiques / Organiser mon voyage

#### PAR AVION



Vos billets d'avion au meilleur prix ! Réductions sur une très grande gamme de tarifs publics.

Code Identifiant à communiquer lors de la réservation : **14358AF**  
Plus d'information sur :  
[www.airfranceklm-globalmeetings.com](http://www.airfranceklm-globalmeetings.com)

### HÉBERGEMENT



L'agence ATI est à votre disposition pour vous proposer une sélection d'hôtels disponibles à Lyon et à proximité d'Eurexpo, à des tarifs privilégiés.

Contact : ATI  
Tél. : +33(0)1 40 54 64 00  
Fax : +33(0)1 44 05 01 48  
E-mail : [contact@atibooking.com](mailto:contact@atibooking.com)  
[www.atibooking.com](http://www.atibooking.com)

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'IDRRIM

## ARTICLE 1

### APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

La société COMEXPOSIUM, société par actions simplifiée au capital de 60.000.000 euros dont le siège social est situé 70 avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex - France et inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro, 316 780 519, (ci-après dénommée "l'Organisateur") organise à l'occasion du salon INTERROUTE & VILLE, le congrès IDRRIM (ci-après dénommée le "Congrès"). Dans ce cadre, l'Organisateur organise trois journées de conférences, ateliers et tables rondes et propose aux participants au Congrès, ci-après dénommés le(s) participant(s) d'y participer. Toute demande d'inscription au Congrès dûment complétée et signée entraîne l'adhésion entière et sans réserve du Participant, aux présentes conditions générales de participation. Sauf si l'Organisateur refuse l'inscription demandée, la signature de la demande d'inscription ou sa validation en ligne constitue un engagement ferme et irrévocable. Toute modification ou réserve apportée de quelque façon que ce soit aux présentes par le Participant sera considérée comme nulle et non avenue.

## ARTICLE 2

### PARTICIPATION AU BUDGET FORMATION DE VOTRE SOCIÉTÉ

L'Organisateur fera parvenir au Participant une facture qui pourra tenir lieu de convention de formation simplifiée ; à condition toutefois que le bénéficiaire de la formation se soit préalablement assuré d'être pris en charge par l'organisme payeur dont il dépend. Si l'organisme payeur ne pouvait prendre en charge la formation, le participant s'engage à régler le montant de la participation en totalité.

## ARTICLE 3

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

La signature de la demande d'inscription ou sa validation en ligne constitue un engagement ferme et irrévocable. Fin des pré-inscriptions pour les congressistes :  
10 septembre 2012 pour les congressistes en France.  
3 septembre 2012 pour les congressistes hors France.  
Aucune inscription ne pourra être faite par téléphone.  
L'inscription ne sera définitive qu'après le règlement de l'intégralité des frais de participation.

## ARTICLE 4

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4-1. Les tarifs des pass congrès sont mentionnés dans le bulletin d'inscription. Un tarif préférentiel est appliqué pour les participants dont les inscriptions auront été retournées avant le 31 mai 2012 (cachet de la poste faisant foi), ou pour les personnes travaillant pour une collectivité territoriale.

Chaque pass congrès est nominatif et non transmissible et est valable pour une journée.

Le pass congrès comprend  
- l'accès à toutes les conférences,  
- l'accès illimité au salon INTERROUTE & VILLE pendant les 3 jours,  
- la mallette du congressiste comprenant un catalogue du salon INTERROUTE & VILLE 2012, un programme du congrès, des brochures de l'IDRRIM et de ses membres.

4-2. Le règlement des frais d'inscription au Congrès s'effectue en un seul versement, par chèque ou virement bancaire, au moment de la commande, ou par carte bancaire en cas d'inscription en ligne.

Une facture sera envoyée au participant à réception du formulaire d'inscription dûment complété, signé et accompagné de la totalité du règlement.

Une inscription et un règlement sur place (dans la limite des places disponibles), le jour de la tenue du Congrès est également possible.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès au Congrès aux participants n'ayant pas réglé la totalité des frais d'inscription au jour du Congrès, et ce sans préjudice de l'exigibilité de l'intégralité des frais d'inscription majorés des pénalités de retard légalement applicables.

## ARTICLE 5

### RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne peut être tenu responsable des informations fournies par les intervenants lors des tables rondes et des conférences (authenticité et exactitude des informations).

## ARTICLE 6

### ANNULATION DE L'INSCRIPTION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation de la participation au Congrès devra être notifiée par écrit à l'Organisateur au plus tard 15 jours avant le début du Congrès et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Les pass congrès sont nominatifs et ne peuvent en aucun cas être transmis à une autre personne, sauf accord express et préalable de l'Organisateur.

## ARTICLE 7

### FORCE MAJEURE / ANNULATION DE LA MANIFESTATION / MODIFICATION DU PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

En cas d'annulation du Congrès par l'Organisateur pour survenance d'un cas de force majeure, au sens de la jurisprudence française, l'Organisateur en avisera sans délai les Participants.

Dans une telle hypothèse, il n'y aura lieu à aucun dommages - intérêts et les sommes perçues par l'Organisateur seront restituées au Participant.

Si le nombre de participants s'avère insuffisant, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler le Congrès, auquel cas le participant serait remboursé intégralement. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le programme de la journée, sans que le participant ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

## ARTICLE 8

### PRISES DE VUES / MARQUES

Le Participant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur et le groupe COMEXPOSIUM :

- à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant,
- à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires (y compris Internet), en France comme à l'étranger et pour une durée de cinq ans à compter de la signature de la présente demande de participation ;

Le Participant qui ne souhaite pas que son image figure sur les films et/ou photographies et/ou le support internet utilisés pour la promotion du Congrès doit en aviser préalablement par écrit l'organisateur avant l'ouverture du Congrès.

Par ailleurs, le Participant qui souhaite effectuer des prises de vues du Congrès doit en informer préalablement par écrit l'Organisateur. A ce titre, le Participant fera son affaire personnelle des autorisations nécessaires aux prises de vues effectuées dans le cadre du Congrès et sera seul responsable du respect du droit à l'image dont jouit chaque Participant.

## ARTICLE 9

### TVA

Les Participants étrangers ont la possibilité de se faire rembourser la T.V.A. aux conditions suivantes :

\*Pays membres de l'Union Européenne

- Faire la demande à la Direction Générale des Impôts, Centre des non-résidents, 9 rue d'Uzès - 75084 PARIS Cedex 02 (France).

- Fournir les originaux des factures reçues en certifiant sur les demandes qu'ils ne réalisent pas d'opérations imposables en France.

\*Pays hors Union Européenne

Les congressistes exposants concernés doivent impérativement désigner un représentant fiscal en France pour accomplir ces formalités.

## ARTICLE 10

### RÉCLAMATIONS ET CONTESTATIONS - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception dans les dix jours suivant la clôture du Congrès.

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable et avec la plus grande célérité tout différend pouvant s'élever entre elles relativement à l'interprétation et/ou à l'exécution du contrat et des présentes Conditions Générales. Tout différend n'ayant pu être ainsi résolu sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nanterre / France.

## VOTRE SECTEUR

- L1  Services de l'État (administration centrale, DDE, DIR, DRE, DRAST, CETE)

### Collectivités territoriales

- L2  Région  
L3  Département  
L4  Ville  
L5  Groupements de collectivités

- L6  Sociétés d'autoroute / concessionnaire

### Société d'ingénierie

- L7  Bureau d'étude  
L8  Cabinet d'architecte  
L9  Géomètre  
L10  Architecte paysagiste

### Entreprises

- L11  Travaux routiers  
L12  Entreprises de BTP  
L13  Fournisseurs de matériaux (granulats, liants, béton, géotextiles, adjuvants...)  
L14  Fabricant de matériels et équipements

### Prestataires de services

- L15  Promoteurs immobilier  
L16  Location  
L17  Importation de matériels  
L18  Distribution  
L19  Transport  
L20  Négoce de matériaux  
L21  Activités financières / assurances / juridique / conseil  
L22  Environnement  
L23  Presse / édition  
L24  Association professionnelle et technique  
L25  Formation

## VOTRE FONCTION

### Votre fonction dans le secteur privé

- K1  PDG / DG / Gérant  
K2  Directeur / Chef service achats  
K3  Directeur / Chef service commercial  
K4  Directeur R&D / Bureau d'études  
K5  Ingénieur  
K6  Conducteur de travaux  
K7  Chef de chantier  
K8  Agent de maîtrise

### Taille de votre entreprise (uniquement pour le secteur privé)

- S1  Moins de 20 salariés  
S2  de 20 à 99 salariés  
S3  de 100 à 249 salariés  
S4  de 250 à 499 salariés  
S  500 salariés et +

### Votre fonction dans la fonction publique d'état

- K9  Directeur  
K10  Chef de service ou de subdivision  
K11  Chef de parc  
K12  OPA

### Votre fonction dans une collectivité territoriale

- K13  Président / Vice-Président  
K14  Maire / Maire adjoint  
K15  Directeur / Responsable service  
Précisez votre service : .....  
K16  Ingénieur  
K17  Projeteur  
K18  Contrôleur de travaux  
K19  Technicien / agent de maîtrise

### Taille de la commune (uniquement pour les collectivités)

- V1  de 1 à 500 habitants  
V2  de 501 à 3 500 habitants  
V3  de 3 501 à 10 000 habitants  
V4  de 10 001 habitants à 20 000 habitants  
V5  de 20 001 à 100 000 habitants  
V6  + de 100 000 habitants

## RÈGLEMENT Précisez l'adresse de facturation si elle diffère de celle indiquée précédemment

Nom : ..... Prénom : .....  
Société / Collectivités : .....  
Service : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Département en France (ex : 35) : .....  
Ville : ..... Pays : .....

**Attention :** votre demande sera prise en compte dès réception de ce formulaire complété, signé et accompagné du règlement.

Je demande mon inscription au congrès de l'IDRRIM. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation dont je possède un exemplaire, en acceptant sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur.

Cachet de la société obligatoire :

Signature obligatoire :

"Les informations portées sur ce formulaire vous concernant ont un caractère obligatoire et sont recueillies par l'Organisateur à des fins commerciales, publicitaires et statistiques et le cas échéant communiquées à des tiers. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et un droit de verrouillage de ces informations, en écrivant à l'Organisateur du salon : La société COMEXOSIUM, 70 avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense Cedex - France.

- J'autorise la société COMEXOSIUM, et les sociétés du Groupe COMEXOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.  
 Je n'autorise pas la société COMEXOSIUM, et les sociétés du Groupe COMEXOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus."



2-3-4  
octobre  
2012  
Eurexpo LYON

# INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'IDRRIM

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Un formulaire par personne. Merci de photocopier pour toute inscription supplémentaire

### MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES

Nom : ..... Prénom : .....  
 Société / Collectivité : .....  
 Service / Département : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Département en France (ex : 35) : .....  
 Ville : ..... Pays : .....  
 Téléphone : ..... Portable : .....  
 Fax : ..... E-mail : .....

### JE M'INSCRIS AU CONGRÈS (un PASS congrès est valable une journée)

<input type="radio"/> Je commande un ou plusieurs PASS congrès	Tarif unitaire avant le: 31 mai 2012	Tarif unitaire après le: 31 mai 2012
<input type="checkbox"/> 1 PASS	..... x 150 € HT	..... x 170 € HT
<input type="checkbox"/> Entre 2 et 4 PASS	..... x 135 € HT	..... x 165 € HT
<input type="checkbox"/> 5 PASS et +	..... x 125 € HT	..... x 160 € HT

Je travaille pour une collectivité territoriale et commande un ou plusieurs PASS congrès au tarif spécial de 125€ HT, avant le 31 mai 2012, dans le cadre du partenariat avec CNFPT

..... x 125 € HT  
**TOTAL HT** = ..... €  
**TVA (+7%)** = ..... €  
**TOTAL TTC** = ..... €

Merci de noter que la TVA doit être réglée par les congressistes français et étrangers.

## MODE DE RÉGLEMENT

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre formulaire d'inscription complété et signé, accompagné de votre règlement. Votre règlement doit nous parvenir toutes taxes comprises (TTC).

### VOUS POUVEZ PAYER PAR :

- Carte Bancaire: Carte bleue / Visa / MasterCard / American Express / JCB Sur Internet uniquement : [www.interoute-ville.com](http://www.interoute-ville.com) / rubrique "Congrès IDRRIM" (Assurez-vous du montant disponible autorisé de votre carte bancaire avant de vous inscrire en ligne).
- Virement bancaire (**joindre photocopie de l'avis de virement**) au compte de:

Domiciliation/Account name	Code banque	Code guichet	N°compte	RIB	IBAN	FR76 3000 4008 1300 0106 1986 151
<b>B.N.P. PARIBAS</b> PARIS ETOILE ENTREPRISES (00813)	30004	00813	10619861	51	<b>BIC</b>	BNPAFRPPPGA

**ATTENTION :** merci d'indiquer le nom du congressiste et/ou le numéro de facture, la référence Congrès IDRRIM et garder un reçu de la confirmation du virement. Nous vous rappelons que les frais bancaires sont à la charge de l'émetteur du virement. Vous devez, à cet effet, cocher sur l'ordre de virement la case "OUR" (à notre charge).

- Par chèque à joindre impérativement avec votre demande d'inscription à l'ordre de: COMEXPOSIUM – congrès IDRRIM.

### ATTENTION !

Afin de mieux anticiper l'affluence dans les salles, sélectionnez les sessions auxquelles vous avez l'intention de vous rendre. Ceci ne vous engage pas et n'engendre pas de réservation sur place.

#### Mardi 2 octobre

- 1. Pourquoi entretenir un patrimoine d'infrastructure de transport,
- 2. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine de chaussées/voirie,
- 3. Histoires de patrimoine

#### Mercredi 3 octobre

- 4. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'ouvrages d'art,
- 5. Facteurs d'endommagement des chaussées,

- 6. Techniques d'entretien et de réparation d'un patrimoine d'ouvrages d'art,
- 7. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'équipements et dépendances,
- 8. Techniques d'entretien des chaussées routières (1/2),
- 9. Techniques d'entretien des voiries et espaces publics,
- 10. Techniques d'entretien des chaussées routières (2/2),
- 11. Construire sans détruire ; les nouvelles responsabilités pour la gestion de l'espace urbain et des réseaux

#### Jeudi 4 octobre

- 12. Les infrastructures routières du futur,
- 13. La mobilité, un atout pour demain ?
- 14. Conception des infrastructures ferrées de demain,
- 15. Équipements et dépendances du futur.

